



BRANDISSONS LE DRAPEAU PALESTINIEN



Une directive publiée le 8 janvier dernier par le nouveau ministre israélien de la Sécurité Nationale, Itamar Ben-Gvir, décrit le drapeau palestinien comme un symbole de "terrorisme" et donne pour instruction à la police israélienne de le retirer des lieux publics.

Cette interdiction vise à museler la dissidence et à restreindre les manifestations défendant les droits des Palestiniens, et justifie de très nombreuses arrestations et détentions administratives de militants palestiniens.

Cette directive s'inscrit dans une série de mesures destinée à **effacer l'identité du peuple palestinien** et à **légitimer le racisme et la discrimination du gouvernement israélien** à l'égard des palestiniens. Elle **camoufle** :

- **la colonisation** des territoires palestiniens (comprenant la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem Est comme capitale) qui constituent **l'état palestinien garanti par le droit international** et ce depuis les accords signés **sous l'égide de l'ONU en 1947**.
- **Le nettoyage ethnique** de la Palestine et du peuple palestinien, aujourd'hui particulièrement à Jérusalem, dans la vallée du Jourdain, dans les collines du sud d'Hébron, dans les villages alentours de Naplouse, les camps de réfugiés et à Gaza assiégée et bombardée de nouveau la semaine dernière...

Depuis 1948, le drapeau palestinien est un symbole d'unité et de résistance à l'occupation illégale d'Israël ; il est utilisé à travers le monde comme emblème de solidarité avec le peuple palestinien !

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 10 FEVRIER 15 H PLACE DE VERDUN



AFPS 17 – CNID
Maison des Associations
99, rue Nicolas Gargot 17000 La Rochelle
cnid.afps.larochelle@orange.fr